

Événements écoresponsables



Les grands événements appuyés par Bell partout au Canada sont susceptibles d'avoir des répercussions environnementales. Par exemple, les kiosques et documents promotionnels de Bell exigent des matières premières et de l'énergie. En 2014, l'équipe Commandites responsable des événements nationaux au Québec a commencé à explorer des façons d'atténuer ces répercussions. Nous avons notamment veillé à ce que le Pavillon Bell soit fait de conteneurs recyclés et doté d'un éclairage DEL afin de réduire sa consommation totale d'énergie.

En 2015, lors d'un projet pilote, nous avons lancé un outil pour déterminer si les événements commandités par Bell respectent le seuil minimal de durabilité défini par le groupe Responsabilité d'entreprise et environnement. L'objectif du projet pilote était de déterminer les mesures écoresponsables déjà en place, de soutenir l'amélioration des pratiques, le cas échéant, et d'explorer de nouvelles pratiques exemplaires. En 2016, la plupart des grands événements commandités par Bell avaient des mesures écoresponsables en place.

En 2021, Bell a mis en place une directive visant à éliminer l'approvisionnement de plastique à usage unique inutile en milieu de travail et lors d'événements commandités. Par conséquent, les événements commandités par Bell devront étudier et mettre en œuvre des solutions de recharge pour l'eau embouteillée.

Un guide contenant des directives pour les événements écoresponsables est offert aux employés qui organisent des événements internes dans les immeubles de Bell. Ce guide aborde des thèmes tels que la nourriture et les boissons, le transport, les produits, l'équipement et le choix du lieu.

Si cette fiche d'information contient des déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, sur nos perspectives commerciales, plans, objectifs, priorités stratégiques, engagements, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques, ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont l'objet de risques et d'incertitudes et reposent sur des hypothèses donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Se reporter au plus récent rapport de gestion annuel de BCE Inc., mis à jour dans les rapports de gestion trimestriels ultérieurs de BCE Inc., pour obtenir plus d'information au sujet de ces risques, incertitudes et hypothèses. Les rapports de gestion de BCE Inc. sont disponibles sur son site web à bce.ca, sur SEDAR à sedar.com et sur EDGAR à sec.gov.